

Le 17 juin 2026

Le très honorable Mark Carney, C.P., O.C., député
Premier ministre du Canada

L'honorable Pierre Poilievre, C.P., député
Chef de l'opposition officielle

M. Yves-François Blanchet, député, chef du Bloc Québécois
M. Avi Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique
Mme Elizabeth May, O.C., députée, chef du Parti vert du Canada

CC : Tous les députés, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Assujettir les partis politiques fédéraux aux lois sur la protection des renseignements personnels

Monsieur le Premier ministre et Madame et Messieurs les Chefs des partis de l'opposition,

Nous soussignés, organismes, experts et entreprises, écrivons au Parlement pour lui demander de combler l'une des carences les plus flagrantes de la législation canadienne sur la protection des renseignements personnels : l'absence de règles strictes et exécutoires régissant les méthodes employées par les partis politiques fédéraux pour recueillir, utiliser et partager les renseignements personnels des Canadiennes et Canadiens.

Les partis politiques fédéraux utilisent des dossiers détaillés sur des millions de personnes au Canada — nos adresses, avec qui nous vivons, les questions qui nous importent, comment nous voterons probablement et des renseignements sur notre religion, notre origine ethnique ou notre santé. Ils collectent ces données en se servant des listes électorales, du porte-à-porte, des appels téléphoniques, des formulaires en ligne, des pétitions, des médias sociaux et en faisant de plus en plus appel à des courtiers tiers en données.

Les autres institutions canadiennes importantes qui traitent les données personnelles sensibles — y compris les hôpitaux, les banques, les conseils scolaires, les cliniques privées, les forces de l'ordre et la GRC — sont assujetties à des lois sur la protection des renseignements personnels et à une surveillance indépendante. Les partis politiques fédéraux ne le sont pas. Et, au lieu de résoudre ce problème, une loi adoptée récemment a pérennisé ce statu quo malsain en tentant de soustraire de façon rétroactive les partis aux lois provinciales sur la protection des renseignements personnels.

Ce n'est pas seulement une carence d'ordre technique, c'est un déficit démocratique. Un sondage national d'Ipsos a révélé en avril 2026, en réponse à chacune de ses questions, un soutien massif du public pour mettre fin à cette impunité.

- **80 % des Canadiennes et Canadiens déclarent que les partis politiques fédéraux devraient suivre les mêmes règles de protection des renseignements personnels**

que les entreprises et les organisations du secteur public. Ils ne sont que 10 % à ne pas être de cet avis.

- **84 % veulent avoir le droit d'accéder à leurs renseignements personnels détenus par les partis. 85 % veulent avoir le droit de les rectifier ou supprimer.**
- **Ils ne sont que 5 % à être favorables au statu quo** qui permet aux partis d'élaborer et d'appliquer leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels, et ce, sans aucune surveillance externe.
- **Les partis politiques fédéraux sont à l'heure actuelle l'institution évaluée qui inspire le moins confiance** pour traiter les renseignements personnels — seulement 33 % des gens leur font confiance, après les grandes entreprises privées (34 %), les ministères fédéraux (51 %), les commissaires indépendants à la protection de la vie privée (52 %) et les organismes à but non lucratif (54 %).

Les signataires de cette lettre demandent à nos dirigeants de donner suite à l'écrasante majorité de l'opinion publique et d'assujettir de manière immuable les partis politiques aux lois sur la protection des renseignements personnels. Avant la prochaine élection générale fédérale, nous demandons au Parlement de prendre les mesures suivantes:

1. **appliquer aux partis politiques fédéraux et à leurs représentants une loi sur la protection des renseignements personnels ayant force exécutoire, comme le réclame la pétition e-7237 à la Chambre des communes**, leur imposant ainsi de respecter les principes canadiens de protection de la vie privée largement acceptés, auxquels les entreprises et le gouvernement se conforment déjà;
2. garantir aux électrices et électeurs des **droits d'accès dignes de ce nom à leurs renseignements personnels** détenus par les partis politiques — y compris le droit de savoir ceux que les partis détiennent à leur sujet, de rectifier les erreurs et de leur demander de les supprimer;
3. mettre en place la **surveillance indépendante des pratiques des partis politiques en matière de protection des renseignements personnels** par le Commissariat à la protection de la vie privée, en conférant à celui-ci le pouvoir d'enquêter sur les plaintes et d'assurer la conformité;
4. abroger ou **rejeter les mesures législatives qui prétendent régler les questions de protection des renseignements personnels par les partis politiques tout en demeurant en deçà de cette norme**, y compris les projets de loi C-4 (devenu loi) et C-25.

Signatures au nom d'une organisation:

1. Apathy is Boring
2. BC Civil Liberties Association (BCCLA)
3. BC-FIPA
4. Canadian Civil Liberties Association (CCLA)
5. Centre for Digital Rights
6. Democracy Watch
7. Fair Vote Canada
8. GoodBot
9. Leadnow

10. National Council of Canadian Muslims (NCCM)
11. Open North
12. OpenMedia
13. PEN Canada
14. Privacy and Access Council of Canada
15. Public Interest Advocacy Centre (PIAC)
16. Public Interest Alberta (PIA)
17. Technologists for Democracy
18. Tech Reset Canada

Signatures d'experts:

1. Sara Bannerman, Professor, Department of Communication Studies and Media Arts, McMaster University
2. Vass Bednar, Managing Director, The Canadian Shield Institute
3. Colin Bennett, Emeritus Professor, Department of Political Science, University of Victoria
4. Andrew Clement, Emeritus Professor, Faculty of Information, University of Toronto
5. Elizabeth Denham, former Information and Privacy Commissioner for BC and former Information Commissioner for the UK
6. David Fraser, McInnes Cooper and the Schulich School of Law at Dalhousie University
7. Michael Geist, Professor, Canada Research Chair in Internet and E-commerce Law, University of Ottawa
8. Blayne Haggart, Professor, Department of Political Science, Brock University
9. Guy T. Hoskins, Post-Doctoral Research Fellow, Carleton University.
10. Constantine Karbaliotis, Counsel, nNovation LLP
11. Evan Light, Associate Professor, Faculty of Information, University of Toronto
12. Matt Malone, Balsillie Scholar, Balsillie School of International Affairs
13. Fenwick McKelvey, Professor, Department of Communication Studies, Concordia University
14. Kate Robertson, Senior Research Associate, Munk School of Global Affairs & Public Policy, University of Toronto
15. Laith Sarhan, Privacy Lawyer, Sarhan Data Law
16. Natasha Tusikov, Associate Professor, Department of Social Science, York University
17. Kenneth Werbin, Associate Professor, User Experience Design, Wilfrid Laurier University
18. Janet Wesselius, Professor of Philosophy, University of Alberta
19. Dwayne Winseck, Professor, Communication and Media Studies, Carleton University
20. David Young, Principal, David Young Law